

BULLETIN OFFICIEL DES ARMEES



Edition Chronologique n°20 du 12 mai 2010

**PARTIE TEMPORAIRE
Administration Centrale**

Texte n°39

DÉCISION N° 465

relative à la création d'un élément précurseur de l'établissement du service national Nord-Est à Nancy.

Du 1er avril 2010

DIRECTION DU SERVICE NATIONAL : *sous-direction de la réglementation et de la gestion du service national.*

DÉCISION N° 465 relative à la création d'un élément précurseur de l'établissement du service national Nord-Est à Nancy.

Du 1^{er} avril 2010

NOR D E F H 1 0 5 0 5 7 5 S

Référence de publication : BOC N°20 du 12 mai 2010, texte 39.

Le secrétaire général pour l'administration,

Vu l'arrêté du 29 juillet 2009 portant organisation de la direction du service national ;

Vu la décision ministérielle n° 011862/DEF du 31 juillet 2008 ⁽¹⁾,

Décide :

Art. 1er. Afin de préparer la création de l'établissement du service national (ESN) Nord-Est, prévue en 2011, il est créé un élément précurseur à Nancy le 1^{er} juillet 2010.

Art. 2. Sous l'autorité du directeur interrégional du service national de Metz, l'élément précurseur dispose de personnel civil et militaire pour emploi à Nancy à temps complet ou partiel. Il est composé d'une structure adaptée à ses besoins.

Art. 3. L'élément précurseur sera dissout à la date d'exécution de la mesure de création de l'ESN Nord-Est à Nancy en 2011.

Pour le ministre de la défense et par délégation :

Le secrétaire général pour l'administration,

Christian PIOTRE.

(1) n.i. BO.